

En collaboration avec :

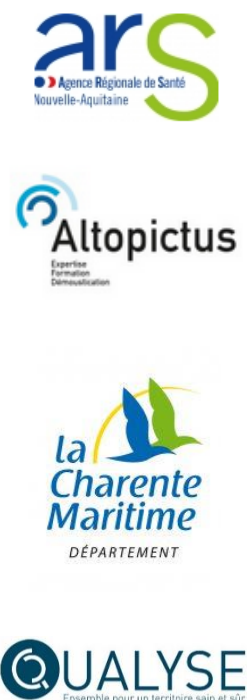
L'Agence régionale de santé
(ARS) Nouvelle-Aquitaine et
les opérateurs intervenant en
Nouvelle-Aquitaine :
Altopictus, le Conseil
départemental de Charente-
Maritime, Qualyse et le
laboratoire départemental de
la Creuse

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE RÉGIONAL

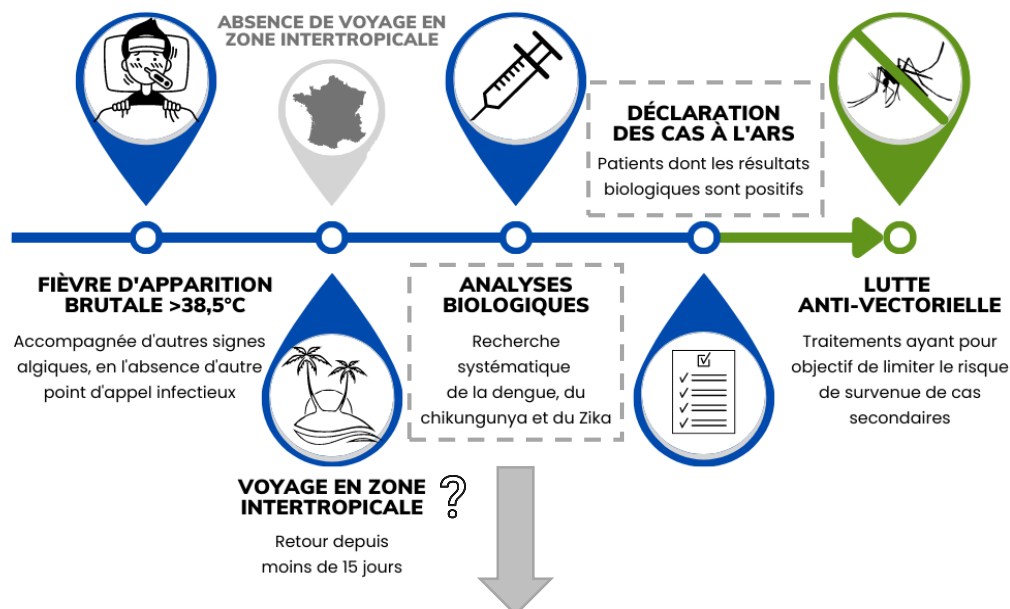
25 mai 2023

Surveillance renforcée lancée le 1^{er} mai en France métropolitaine

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies à déclaration obligatoire transmises par les moustiques du genre *Aedes*, présents sur le territoire métropolitain et actifs entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas afin de limiter le risque de transmission au niveau local. Ces actions vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée et qu'ils n'infectent d'autres personnes.



De mai à novembre



Il est demandé aux cliniciens et aux laboratoires de **procéder sans délai au signalement de tout résultat biologique positif pour l'une de ces 3 pathologies à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine**, par tout moyen approprié, en utilisant :

- la fiche Cerfa de notification d'une MDO ([chikungunya](#), [dengue](#), [Zika](#)) ou
- la [fiche de renseignements cliniques](#) accompagnant le prélèvement

Pour contacter la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

- mail : ars33-alerte@ars.sante.fr
- tél : 0809 400 004
- fax : 05 67 76 70 12

Prévention individuelle

Je **pars** dans une région où des cas de ces maladies ont été signalés : **je me protège** contre les piqûres de moustiques (notamment pendant la journée, les moustiques *Aedes* étant très actifs en début de matinée et en soirée).



Je **reviens** d'une région où des cas de ces maladies ont été signalés : **je suis attentif** à mon état de santé



Prévention collective

En Nouvelle-Aquitaine, tous les départements sont colonisés par les moustiques du genre *Aedes*, à l'exception de la Creuse. Les femelles pondent leurs œufs dans des récipients et des réservoirs artificiels où l'eau peut stagner (même dans de petites quantités d'eau). Supprimer et vider tous les endroits et objets pouvant retenir de l'eau de pluie permet donc d'empêcher les moustiques de pondre et proliférer !



En savoir plus

Dossier « maladies à transmission vectorielle » : [site de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle)
Données épidémiologiques chikungunya, dengue, Zika : [Données en France métropolitaine](https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/donnees-epidemiologiques)
Informations et supports de prévention à télécharger et à diffuser dans la région : [site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](https://www.ars-nouvelle-aquitaine.fr/)
Portail de signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/
Site du ministère de la Santé et de la Prévention : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
Site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

Citer ce document : Chikungunya, dengue, Zika. Point épidémiologique hebdomadaire, Nouvelle-Aquitaine, 25 mai 2023. Santé publique France Nouvelle-Aquitaine 2p.

Directrice de publication : Dr Caroline Semaille

Rédacteur en chef : Laurent Filleul

Équipe de rédaction : Philémon Bassan, Anne Bernadou, Christine Castor, Sandrine Coquet, Caroline Couturier, Gaëlle Gault, Fifamé Gbagonou, Alice Herteau, Anaïs Lamy, Laure Meurice, Damien Pognon, Anna Siguier, Pascal Vilain

Contact presse : presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion : Santé publique France, 12 rue du Vale d'Osne, 94 415 Saint-Maurice Cedex, www.santepubliquefrance.fr